

## D U I S A N S

www.duisans.fr

MAI 2019 N° 475

#### Dans votre Mag'...

Fête des fleurs

Noces de Platine

Rappel civisme!

#### Agenda du mois

MAI

6: Club Astronomie

8: Commémoration de la fin de la seconde Guerre Mondiale à 12h00 au Monument aux Morts

10: Réunion Imag'in Duisans

12 : Fête des Fleurs

**14**: Changement fréquences TNT

24: Réunion Imag'in Duisans

26: Fête des Mères

29 : Club féminin



# Duisans 12 Mai Marché aux fleurs

Brocante jusqu'à 13 h Concert gratuit à 15 h Toute la journée :





Double Je

- Structures gonflables
- Manège
- Quad pour enfants
- . Balade en poneys
- Fleuristes
- Expo de métiers Artisanaux





**RESTAURATION - BUVETTE** 



#### Vie communale

#### Concours des vélos fleuris



Duisans Mag', cours de vélo fleuri.

vélo, comme ils l'entendent, dans le respect d'une décoration fleurie. Ils pourront utiliser Pour faciliter l'organisation, merci d'envoyer un tous les objets et les matières nécessaires à sa mail à : animation@duisans.fr pour nous indiquer (papier crépon, naturelles, fleurs artificielles, panier, matériaux de (inscription gratuite) récupération ou recyclés).

nous l'avions Une seule consigne : faire preuve d'originalité! indiqué sur le dernier Attention! Pour participer au concours ainsi qu'à cette la parade dans les rues du village, le participant année, lors de la fête des devra pouvoir rouler avec son vélo fleuri.

fleurs, nous organisons Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 12 pour les enfants et mai à 10h au niveau du stade de rugby, face au adultes, un petit con-chapiteau qui sera installé.

Là, un jury récompensera les plus belles oeuvres. Pour cela, les participants devront décorer un et nous défilerons ensuite dans les rues du village.

carton, fleurs si vous ou votre enfant souhaite v participer.

#### Noces de PLATINE



Jeudi 25 avril dernier, à 18h30, Monsieur le Maire accompagné des adjoints de la commune, s'est rendu au domicile de Monsieur et Madame Dehée, qui, 70 ans plus tôt, jour pour jour ; s'étaient dit oui devant le Maire de l'époque, Monsieur Joseph Bouttemy. Entourés de leurs enfants, nous les avons félicité pour leurs noces de Platine. Nous leur souhaitons encore un long chemin ensemble.





#### Commémoration du 8 mai

Nous vous donnons rendez-vous le mercredì 8 mai à 12h00 au monument aux morts pour la commémoration de la fin de la seconde Guerre Mondiale.



#### T.N.T Changement de fréquences... rappel



Nous vous rappelons que le 14 mai, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.

Il est donc possible, pour les utilisateurs d'une antenne râteau, que des chaines n'apparaissent plus à l'écran. Pour y remédier, il vous suffira simplement de relancer une recherche automatique des chaines.

Pas d'impact si vous passez via une box pour votre téléviseur.

#### Vie communale

#### Pâques des écoles



Cette année encore, les cloches de Pâques, revenues de Rome, nous ont fait le privilège de passer dans les deux écoles de la commune pour offrir les œufs en chocolat aux enfants.

Mais d'où vient cette tradition des cloches de Pâques ? Selon la tradition, on racontait aux enfants que les cloches allaient se faire bénir par le Pape à Rome et qu'à leur retour, à Pâques, elles carillonnaient et répandaient œufs et cloches dans les jardins.









#### Civisme toujours...

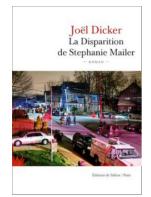
Le civisme, c'est l'affaire de tous ! Il est important que chacun d'entre nous soit sensible au respect des lois existantes et de l'ensemble des règles de vie en communauté. Voici quelques règles et conseils qui permettront de mieux vivre tous ensemble !

- **Sécurité Routière**: La commune est traversée par des axes sur lesquels les vitesses sont excessives! La sécurité est une priorité pour tous! L'équipe municipale travaille sur ces axes afin de sécuriser notre village, mais la première des sécurités est le respect d'autrui!
- **Nuissances sonores**: Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la tranquillité des habitants et du voisinage, ceci de jour comme de nuit. Il en est de même pour les tontes et travaux, des horaires sont imposés.
- Le brûlage : Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés est interdit pour des raisons de sûreté, pour éviter aussi les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée, la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés. Il incombe aux particuliers d'apporter leurs déchets à la déchetterie.
- Les distances de plantation : Source classique de conflits entre voisins, les distances de plantation sont à respecter impérativement : les arbres de plus de 2 mètres doivent être plantés au moins à 2 mètres de la limite de propriété (art.672 du code civil) et à la distance d'un demi mètre pour les autres plantations inférieures à 2 mètres.

Nous comptons sur vous pour que Duisans garde sa quiétude et son art de vivre!

#### Vie associative

#### Médiathèque



La disparition de Stephanie Mailer. Joël Dicker.

Editions de Fallois. 2018

Le 30 juillet 1994, la petite ville d'Orphéa, dans les Hamptons, aux USA, subit un quadruple meurtre, le maire est assassiné, ainsi que sa famille, et une passante, visiblement témoin du meurtre.

Eté 2014, une journaliste du nom de Stephanie Mailer affirme à Jesse et Derek, les 2 policiers qui avaient conduit l'enquête, que le véritable coupable n'est pas celui qui avait été incarcéré à l'époque. Il faut reprendre le dossier.

Mais Stéphanie est retrouvée assassinée...

Jesse et Derek devront comprendre ce qu'il s'est réellement passé 20 ans plus tôt, pour trouver le meurtrier de Stephanie.

Après une enquête minutieuse, le coupable est arrêté.

Céline Molinaro, bénévole.

#### **Astronomie**



Newton, le génial inventeur de la loi de l'attraction universelle, est aussi celui du télescope.

Il a aussi, de façon simple et probante, montré que la lumière se compose de différentes couleurs. En interposant un prisme de verre sur le trajet d'un faisceau lumineux, il a obtenu un spectre analogue à celui qui se forme dans le ciel lorsqu'il pleut et que le

soleil brille.

Il expliquait le phénomène en imaginant que les corps lumineux lancent dans l'espace des corpuscules de matière dotés de masses différentes. Au passage d'un milieu (l'air) dans un autre (le verre) leur vitesse varie en fonction de leur masse, ce qui aboutit à la décomposition constatée.

Bien accueillie, en raison de la notoriété de leur auteur, cette théorie est malheureusement fausse.

Elle a été détrônée par celle de Huyghens, qui, à peu près à la même époque, a décrit la lumière comme une onde. Il en reste que les différentes couleurs sont autant d'ondes qui ont chacune leur propre vitesse de propagation.

La prochaine réunion du club d'astronomie aura lieu **lundi 6 mai à 16 h00** à la Médiathèque de Duisans

#### Club féminin

Sortie détente le **mercredi 29 mai à 12h15** au Restaurant d'Appplication de l'Ecole Savary d'Arras. Pour tout renseignement, merci de contacter Roselyne Beaucourt.



#### Leche League



Les réunions de La Leche League sont temporairement suspendues. Alison reste cependant disponible par email pour répondre à vos questions concernant l'allaitement (alison.lll62@gmail.com ). Le site de l'association vous apportera également de nombreuses informations et témoignages : www.lllfrance.org

#### Vie associative

#### **IMAG'IN DUISANS**



Le vendredi 12 avril à 20h00, grande première pour Imag'in Duisans.

A l'initiative de Fernando Fernandes, duisanais, s'est tenue la réunion de présentation du nouveau club photos.

Après un mot d'accueil de Monsieur Cuisinier, premier adjoint, représentant la commune, et devant une assistance de 17 personnes, chaque membre du

bureau a présenté ses fonctions au sein de l'association.

Celui-ci composé de Fernando FERNANDES, président, Jean Marie Aumard, vice-président, Didier Groux, trésorier et Isabelle Fouquet, secrétaire, a retracé les étapes de la création de l'association et esquissé les programmes des futures réunions.

Quelques-uns de leurs travaux réalisés par le passé ont servis de support à cette soirée qui s'est

terminée par un pot de l'amitié.

Cotisation annuelle : 30€/adulte- 45€/couple

15€/enfant et étudiant duisanais.

Calendrier des prochaines réunions à la salle des associations (rue de la Croix 62161 Duisans) : Vendredì 10 Mai à 20h et Vendredì 24 Mai à 20h

Pour tout renseignement: imagin.duisans@gmail.com



#### Arc en Ciel Duisanais

Vous aimez chanter sous la douche, ou en vous promenant dans la maison ? Très bien... Alors... Pourquoi ne pas rejoindre la chorale de Duisans ? Qui que vous soyez, homme ou femme jeune ou moins jeune, je vous invite à l'une de nos répétitions comme le jeudi 9 mai à 14h à la salle des associations à Duisans (près de l'église).

Vous pouvez également m'envoyer un mail elianeverrecas@gmail.com ou me téléphoner : 06 84 45 26 47 pour de plus amples renseignements. Il suffit

d'oser! A bientôt?

Eliane Boinet-Verrecas, chef de chœur.

#### **Danse Contemporaine**



C'est avec un très grand enthousiasme que le groupe de danse contemporaine poursuit la mise en place des différentes chorégraphies qu'il vous invite à partager le mardi 2 juillet à la salle de sport de Duisans. N'hésitez pas et retenez votre soirée.

La Présidente, Marie-Pascale Roussel

#### Recensement Militaire

Le recensement militaire est une démarche civique essentielle et obligatoire. Ainsi durant le mois de votre date d'anniversaire vous devez vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité, du livret de famille et d'une attestation de domicile.

Tous les jeunes (garçons et filles) nés en Mai 2003 doivent se faire recenser en mairie avant le 30 mai.

Pourquoi se faire recenser?

- Pour obtenir une attestation qui est obligatoire pour passer des concours et examens tels que le CAP, le BEP, le BAC, le permis de conduire etc..
- Pour effectuer la journée d'Appel de préparation à la défense (JAPAD)
- Pour l'inscription d'office sur les listes électorales.

#### Vie sportive

#### Ovale du Gy



Champion des Hauts de France et maintenant, en route pour le championnat de France

Cette année il y a eu une innovation dans le champion-

nat régional avec des demi-finales en phase aller et retour. Les duisanais étaient confrontés à l'équipe de Saint Quentin.

Le premier match a eu lieu à l'extérieur et la victoire par 10 à 53 augurait bien de la suite. C'est ce qui s'est effectivement passé avec un score plus large à Duisans le 31 mars.

En finale contre Marquette-lez-Lille le 21 avril, Duisans n'a pas tremblé et s'est imposé sur le score de 40 à 11.

OVALE DU GY DUISANS : Notre équipe est donc qualifiée pour les championnats de France qui se dérouleront en



#### **Entente Sportive Duisanaise**



Dernière ligne droite pour le championnat!

Equipe 1: en Promotion Honneur, notre équipe s'est imposée sur le score sans appel de 10 à 0 face à

Maroeuil (3ème au classement). Il ne reste qu'un match, face à Marquion, leader du championnat, le 18 mai, mais la tâche sera difficile. Dans tous les cas, notre équipe terminera 2nde dans le pire des cas.

Equipe 2 : Avec une nouvelle victoire face à Mondicourt, notre équipe de 2ème division sera sacrée championne en fin de saison.

Equipe 3 : Une belle victoire face à Ligny, sur le score de 9 à 1, les place toujours sur la plus haute marche du podium en 3ème division. Encore 2 matchs pour clôturer le championnat.

Equipe 4 : Notre 2ème équipe D3 ne ménage pas ses efforts, mais a dû une fois de plus s'incliner sur le score de 7 à 3 face à Achicourt.

#### **CRITERIUMS individuels:**

Nous avons 4 joueurs qualifiés pour les Championnats de France.

Critérium A : Nous avons 3 qualifiés pour défendre les couleurs de Duisans à Chateuneuf en Thymerais (28) les 8 et 9 juin :

- Aloïs COIN
- Alexane LEVAS
- Julian FRUMERY





DRIESSEN représentera Duisans en Critérium B les 4 et 5 mai à Melun (77), catégorie benjamin.

Nous sommes tous derrière vous!

Le 11 mai, à Achicourt, se clôturera le championnat jeunes en 4ème et 5ème division. Nos jeunes joueurs ont fait une très belle année 2018-2019 et peuvent être fiers de leurs prestations.

Nous vous rappelons que nous organisons lors de la fête des fleurs un petit tournoi. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous contacter.

#### Informations utiles

#### **Bloc notes**

#### **PERMANENCES DES ELUS**

Si vous souhaitez rencontrer M. le Maire, merci de prendre rendez-vous au 03 21 07 55 05

En mai, les adjoints et conseillers délégués vous reçoivent en mairie de 10h00 à 11h30

Samedi 04: Geneviève MEURICE Samedi 11: Christophe CUISINIER Samedi 18: Etienne DUCHATEAU Samedi 25: Geneviève MEURICE Samedi 1 juin: David FOUCART

#### Paroisse - Messes

#### **AVRIL**

Agnez les Duisans (messe) Marœuil (messe) Samedi 4 à 19h00 Dimanche 5 à 11h00

Neuville Saint Vaast Marœuil (messe) Samedi 11 à 19h00 Dimanche 12 à 11h00

**DUISANS (messe)** Marœuil (messe) **Samedi 18 à 19h00** Dimanche 19 à 11h00

Acq Marœuil (messe) Samedi 25 à 19h00 Dimanche 26 à 11h00

Neuville Saint Vaast Jeudi 30 à 11h00 Ascension et 1ère Communion

# SUPPORT OF THE PROPERTY OF THE

	7	6	1					
				4	2		8	
4	5							
6	9			2	7		4	
3		2	9		1	7		8
	8		5	3			9	6
							6	9
	2		4	1				
					8	1	2	

Solution du mois
dernier

6	3	9	2	8	4	7	1	5
4	1	8	9	5	7	2	3	6
2	5	7	3	1	6	9	8	4
9	4	6	7	3	8	1	5	2
3	8	2	5	6	1	4	7	9
1	7	5	4	9	2	3	6	8
7	9	1	6	4	5	8	2	3
5	2	3	8	7	9	6	4	1
8	6	4	1	2	3	5	9	7

#### **MAIRIE DE DUISANS**

Tel. 03 21 07 55 05 Fax. 03 21 07 60 45 e-mail: contact@duisans.fr site: www.duisans.fr

Accueil de la mairie lundi au vendredi 8h30-12h00 et 13h30-17h00

#### MÉDIATHÈQUE DE DUISANS

03 21 15 76 11

Horaires d'ouverture
en période scolaire :
mercredi de 9h30 à 12h00
et de 14h30 à 17h30
Samedi de 9h30 à 12h00
en période de vacances scolaires :
mercredi et samedi de 9h30 à 12h00

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS

1050 avenue François Miterrand 62810 AVESNES LE COMTE 03.21.220.200

Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

#### SYNDICAT DES EAUX DE LA VALLÉE DU GY ET DE LA SCARPE

34 rue Principale 62123 MONTENESCOURT 03 21 48 61 85

Accueil
Du lundi au vendredi sauf le
mercredi après-midi

#### **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Point d'accès au droit Place des Ecrins 62223 ST NICOLAS LES ARRAS 03 21 73 85 62

<u>N'</u>	<u>' D'</u>	<u>UR</u>	G	<u>EN</u>	<u>ICE</u>

 Pompier
 18

 SMUR
 15

 S.O.S. Mains
 03 20 95 75 75

 GENDARMERIE BEAUMETZ
 03 21 55 22 17

 Centre anti-poison
 0 825 812 822

 CENTRE DES BRÛLÉS
 03 20 44 42 78

#### Informations utiles

#### Communiqué de presse



Arras, le 9 avril 2019

### Vigilance sécheresse - Département du Pas-de-Calais -

Le département du Pas-de-Calais connaît depuis 2017 des déficits pluviométriques importants ayant conduit en 2017 et 2018 à la prise d'arrêtés limitant certains usages de l'eau.

L'hiver, période normalement propice à la recharge des nappes phréatiques, n'a pas été suffisamment pluvieux sur le département pour permettre aux nappes de revenir à leur niveau normal au début du printemps. En particulier, le mois de février a été sec et ensoleillé et associé à des températures très douces. La pluviométrie du mois de mars est restée insuffisante pour rattraper le déficit accumulé.

La période de recharge des nappes phréatiques s'achevant avec le printemps, les évènements pluvieux ou orageux ponctuels qui pourraient intervenir ne sont pas de nature à améliorer rapidement la situation.

Il est donc nécessaire d'anticiper toute dégradation supplémentaire du niveau des nappes, afin de préserver l'état quantitatif et qualitatif de la ressource, les usages prioritaires ainsi que la survie des écosystèmes aquatiques.

Au regard de cette situation, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a décidé de placer le département du Pas-de-Calais en vigilance sécheresse, et appelle les citoyens et les professionnels à réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, patrimoine commun et bien précieux pour tous les usagers.

Chaque geste compte, voici quelques chiffres pour illustrer l'impact des gestes d'économie :

- 10 % d'économie pour un ménage c'est 15 m³ utilisés en moins sur une année ;
- Pour les 1 700 000 ménages du Nord Pas-de-Calais, c'est 25 millions de m³:
   soit 10 000 piscines olympiques ou de quoi irriguer 25 000 ha soit la moitié de la surface de pommes de terre de Nord-Pas-de-Calais);
- Une chasse d'eau qui fuit peut représenter jusqu'à 25 litres par heure, soit 220 m³ d'eau par an. Au prix moyen de 4,6 euros/m³ dans le Nord Pas-de-Calais cela représente 1 012 euros. Une chasse d'eau économique, qu'il s'agisse d'un mécanisme à double chasse préréglée ou d'un mécanisme d'interruption, peut permettre de sauvegarder jusqu'à 65 % d'eau;
- Laisser couler l'eau 3 minutes, c'est gaspiller au minimum 18 litres d'eau.

La modération des consommations de tous les usagers, domestiques, industriels et agricoles permet, par la diminution des prélèvements dans le milieu naturel, de soulager la ressource et ainsi de retarder l'éventuel renforcement des restrictions.

La préfecture du Pas-de-Calais et l'ensemble des services de l'État sont mobilisés pour observer l'évolution de la situation et anticiper les risques de crise.



Contact Presse : Préfecture-du-Pas-de-Calais - Cabinet du préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle (SDCI) pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr - 03 21 21 20 05

